



Commission Régionale Football en Milieu Scolaire SAISON 2022/2023

Procès-Verbal

Présents : E. Bathenay (District 94), A. Lemoine (District 95), C. Pornin (District 92), D. Lauret (District 93), B. Rey (District 91), E. Caballero (District 77). A. Moucer (LPIFF), P. Gressani (LPIFF).

Excusé : S. Plet (District 78), A. Boix (UNSS Versailles), C. Buchli (UNSS Créteil)

Absents : P. Sene (UNSS Paris), D. Chabot (LPIFF), X. Marguet (District 77).

Réunion du 14/02/2023 en Visioconférence

Bilan de la journée de Formation Continue des responsables de sections :

Elle s'est déroulée au Campus de la LPIFF le samedi 10 décembre 2022. L'ensemble des participants est satisfait du contenu de cette formation qui était composée de 2 parties : découverte des nouvelles pratiques et rappel du fonctionnement de la CMRFMS.

L'ensemble de la Commission remercie la ligue pour avoir distribué les dotations matérielles à cette occasion. La commission souhaite que la dotation soit composée de plus de ballons Taille 5.

Labellisation des sections sportives :

Grâce au tutoriel mis en place par la Ligue, la remontée des informations demandées par la FFF via le logiciel Foot 2000 s'est mieux déroulée que les années passées.

La commission échange sur :

- Le nombre important de filles en collèges non licenciées FFF.
- La difficulté de bénéficier de dérogations de carte scolaire, ce qui est un frein important dans les recrutements.
- Le fait qu'une seule équipe de filles (Clg Dorval 94) participera au challenge Marie Lou Duringer.
- La proposition que les membres disponibles de la commission FMS puissent réaliser des visites conseils aux sections labellisées.

Rassemblement des sections sportives :

Il aura lieu le jeudi 15 juin 2023 au Campus de la LPIFF.

Le nombre des équipes est fixé à 16 BG, 16 MG, 8 BF, 8 MF.

La commission propose de démarrer les inscriptions beaucoup plus tôt de manière à permettre à toutes les sections d'organiser cette journée plus en amont.

La commission décide que les inscriptions sur Opuss iront du 15 mars au 15 mai 2023. La commission fera une demande à l'UNSS afin que les inscriptions se fassent en 2 temps. D'abord l'établissement, puis plus tard les joueurs concernés.

Il est proposé de mettre en place des ateliers avec les nouvelles pratiques sur les espaces entre les terrains.

La commission demande aux responsables départementaux de ne pas organiser de manifestation le 15 juin.

Prochaine réunion : Lundi 17 avril 18h00 en visioconférence.